Communiqué AMF 29 visant les dysfonctionnements constatés de la distribution des professions de foi des candidats au Conseil régional de Bretagne

/ COMMUNIQUE AMF 29 /

Brest, le 30 juin 2021

Election au Conseil régional de Bretagne, professions de foi non distribuées :

Les communes finistériennes ne sont pas responsables des dysfonctionnements

Interpellés par les candidats et/ou les habitants de leur commune, un grand nombre de maires du Finistère doit depuis dimanche s'expliquer sur une situation qui ne relève pourtant pas de la gestion communale : des électeurs n'ont pas reçu la propagande électorale des candidats à l'élection au Conseil régional de Bretagne.

Si l'incompréhension -voire l'indignation- des candidats ou foyers non distribués est légitime, l'AMF 29 souhaite ici rappeler que les élu(e)s et agents communaux n'y sont pour rien :

Contrairement à l'élection départementale pour laquelle ces envois relevaient bien du réseau communal (et se sont globalement très bien déroulés), ce marché pour l'élection régionale a été confié par l'Etat à un routeur privé, puis la distribution finale dans les boîtes aux lettres déléguée à La Poste.

Les maires ont très vite constaté et alerté des graves dysfonctionnements de ce nouveau dispositif ; dans le même temps La Poste a confirmé être dans l'impossibilité de distribution pour n'avoir pas reçu du routeur dans les délais impartis les enveloppes des professions de foi.

Aux côtés des maires, et face à un taux d'abstention record, l'AMF 29 regrette aujourd'hui cette situation qui a particulièrement mise en difficulté les générations ainées.

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère

Communiqué AMF 29 visant les dysfonctionnements constatés de la distribution des professions de foi des candidats au Conseil régional de Bretagne

Les administrateurs AMF 29, réunis en Conseil, souhaitent unanimement que les enseignements de ces dysfonctionnements inacceptables soient tirés et que l'organisation des scrutins à venir soit revue.

Contact AMF 29 / Tél. 02.98.33.88.70 / amf29@wanadoo.fr

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère